
Les femmes face à la violence dans la guerre de libération

Danièle Djamila Amrane-Minne

La guerre d'Algérie a été une des plus longues, sept années et demie, et des plus violentes guerres de décolonisation. Rares sont les Algériennes qui n'ont pas été en contact avec la violence durant cette période. Nombreuses sont celles qui furent battues, violées, torturées, blessées ou tuées. Plus nombreuses encore sont celles qui ont été arrachées à leur village devenu "zone interdite" pour être transplantées dans des "centres de regroupement" situés à proximité d'une caserne et entourés de barbelés. Nombreuses aussi sont celles qui ont fui les bombardements et se sont réfugiées dans des camps au Maroc ou en Tunisie.

Cette étude a été limitée aux femmes engagées pour ou contre le mouvement national parce que l'analyse en est plus abordable que celle de l'ensemble de la population féminine civile et aussi, surtout, parce que par leur engagement, elles se sont mises directement au contact de la violence.

Deux aspects antinomiques doivent être étudiés: la violence subie et la violence exercée. D'une part ces femmes sont victimes d'une violence, qu'elles ont acceptée, en participant volontairement à la guerre, mais la subissent-elles aussi brutalement que les hommes? D'autre part face à la violence engendrée par la guerre, violence qu'elles assument par leur engagement, réagissent-elles de la même manière que les hommes?

En fonction de leur engagement, des femmes ont été victimes d'actes de violence émanant soit des militants du mouvement de libération, soit des forces coloniales. Dans les deux cas, la violence s'exerce souvent jusqu'à la mort.

Printemps 1996

La violence du FLN-ALN

Dans l'action, sur le terrain, les militantes encourent les mêmes risques que les militants, les responsables nationalistes l'acceptent et de plus, ils appliquent cette égalité lorsqu'ils répriment des actes de collaboration, réels ou supposés avec l'ennemi, qui sont souvent passibles de la peine de mort, pour les femmes comme pour les hommes.

Les quotidiens de l'époque sont actuellement la seule source disponible à ce sujet¹.

De novembre 1954 à mai 1958, dans *La Dépêche quotidienne d'Alger*², 23 attentats contre des femmes sont relatés, ils ont fait 21 mortes et 2 blessées. Au-delà de cette date, les mentions de ce type d'action sont exceptionnelles sans qu'il soit possible de savoir si cela signifie l'arrêt de ce genre d'exécutions ou, plus vraisemblablement, une modification de l'information due à l'intensification de la guerre entraînant une censure plus rigoureuse.

Dans presque tous les cas³, le nom de la victime et le lieu de l'attentat sont indiqués, mais souvent l'absence de renseignements complémentaires rend difficile d'affirmer avec certitude qu'il s'agit toujours d'exécution pour des motifs politiques.

Le plus souvent (neuf cas), aucune précision autre que le lieu et le nom n'est donnée. Ainsi, "*au douar Tighanimine, la nommée Mazouzia Ben Ahmed a été retrouvée égorgée*" (DQA du 13 août 1955); "*dans la nuit de vendredi à samedi, à quelques kilomètres de Tizi-Ouzou, au village Tassadourt, la nommée Melha Ben Tahar, âgée de 45 ans, a été abattue à coups de fusils*" (DQA du 4-5 mars 1956).

Dans six cas, les nationalistes sont mentionnés comme auteurs de l'attentat comme dans ces deux exemples: "*Zineb Kaedriz, 60 ans, assassinée par les hors-la-loi à la mechta Timchizine, douar Ichmoul*" (DQA du 7 juillet 1955); "*Rue Sidi Ferruch, hier, vers 16h10, Messaouda la sétifienne, a été abattue de trois balles. Son état est grave. C'est la première musulmane victime des terroristes à Alger. M'Zid Messaouda Benlella, 50 ans, originaire de Sétif a peut-être été tuée par le MNA pour francophilie.*" (DQA du 14 avril 1956).

Parmi les autres victimes figurent trois femmes de ménage travaillant chez des Européens et l'épouse d'un guide (qui par sa profession est amené à collaborer avec les forces coloniales): "*A 4 kilomètres d'Edgar Quinet (Kais), la nommée Meferdji Hafsia, épouse du guide de Mebarke a été égorgée*" (DQA 2 juin 1955).

Peut-être pour atteinte aux "bonnes mœurs", un couple est l'objet d'un attentat: "*Berrouaghia, samedi 27, Rahmani Chérifa, 21 ans, et Amouche Ali Ben Mohamed, 38 ans, en promenade à proximité de la ville ont été attaqués. (Rahmani Chérifa tuée et Amouche Ali Mohamed blessé)*" (DQA du 31 juillet 1957). Deux prostituées ont été tuées, dont l'une au moins par le FLN: "*Le 5 mars au matin, le cadavre d'une femme de mœurs légères, Mahdi Hamama, qui avait collecté des fonds pour les rebelles et les avait dilapidés au cours de ses nombreux déplacements à Alger*", (DQA du 6 mars 1956).

L'assassinat de Mademoiselle Bensmain est sans aucun doute une

exécution pour sanctionner des déclarations pro-françaises. Effectivement le 30 mai 1958, la DQA mentionne sa présence aux manifestations du Comité de Salut Public et cite un extrait de son intervention: "*Le Forum a reçu les représentants du Sud, des Hauts Plateaux et du Titteri. Une jeune fille fut conduite jusqu'au balcon pour s'adresser aux femmes musulmanes*: "Nous sommes tous français, lance mademoiselle Bensmain. Mes sœurs, mettez-vous en relation avec les Européennes, devenez françaises en sortant, en quittant ce voile qui nous emprisonne. Et vous toutes, mamans qui m'écoutez, soyez indulgentes pour vos filles."

Le 23 septembre de la même année, la DQA sous le titre "*Une jeune fille assassinée par un terroriste à Médéa*" relate: "*Alors qu'elle sortait de son travail hier soir, vers 18h, une jeune fille de 18 ans, Mademoiselle Bensmain, plus connue sous le nom de "Mimi", a été tuée d'un coup de pistolet par un terroriste.*"

Ainsi, oubliant les ancestrales coutumes de protection vis-à-vis de la femme, des responsables du FLN/ALN, et sans doute du MNA, ont fait exécuter des femmes pour collaboration avec l'ennemi leur reconnaissant implicitement la responsabilité pleine et entière de leurs choix politiques.

Sur les terrains de lutte, et notamment dans les maquis, les rapports traditionnels entre les deux sexes ont été bouleversés. Les exigences du combat ont entraîné une mixité et une égalité effectives y compris face à la violence. Des combattantes ont été, comme leurs frères de lutte, victimes des luttes internes. Cette histoire est trop proche et trop douloureuse pour qu'il soit possible de citer des noms. De plus, les survivants, parce qu'ils ont été acteurs ou complices involontaires par leur silence, refusent de donner un témoignage autre qu'anonyme et les archives écrites sont encore inaccessibles...

Ni l'éducation, ni la puissance des traditions n'ont pu faire obstacle à la violence envers les femmes. Mais si l'égalité dans le combat et devant la mort est réelle, en revanche les tabous sont inébranlables lorsqu'il s'agit de leur reconnaissance et de leur accès à des postes de responsabilité.

Le FLN-ALN a une attitude ambiguë vis-à-vis des combattantes dont il accepte et utilise le militantisme tout en essayant de le limiter à un rôle de "*soutien*"⁴ et de le canaliser dans des limites raisonnables respectueuses des "*mœurs du pays*"⁴. La notion d'infériorité de la femme et un souci de protection à son égard transparaissent dans tous les textes et dans certaines décisions. Ainsi l'évacuation des maquisards en 1957 vers la Tunisie et le Maroc a été justifiée par l'intensification de la guerre qui rendait les conditions de vie au maquis tellement dures que les femmes ne pouvaient plus les supporter... ce qui n'était pas totalement faux. Plus révélateur d'une incapacité des dirigeants FLN/ALN à considérer les combattantes comme des égales est le fait qu'aucune d'entre elles, même avec des compétences égales ou supérieures à celles de leurs frères de lutte, n'ont jamais fait partie des instances dirigeantes. De même les grades militaires afférents à leurs responsabilités ne leur ont pas été reconnus.

La violence des forces coloniales

Les autorités coloniales, comme les instances politiques du FLN, adoptent une attitude ambivalente vis-à-vis des militantes.

Leurs motivations idéologiques sont souvent minimisées ou tout simplement niées. Leur jeunesse est présentée comme une preuve de leur immaturité ou au contraire leur grand âge explique un engagement irraisonné à la limite du gâtisme. Goucem Madani, membre d'un réseau de terrorisme urbain arrêtée en pleine Bataille d'Alger, en août 1957, n'est condamnée par un tribunal militaire qu'à deux ans de prison. Elle a reconnu avoir transporté des armes mais "*toutes petites*" insiste-t-elle. Le capitaine qui l'a interrogée témoigne: "*C'est une Algéroise âgée, je l'ai interrogée, elle est bête, je crois qu'elle a agi sans se rendre compte.*"⁵

Dans les quotidiens de l'époque, les récits d'arrestations de militantes montrent, presque toujours, une femme qui s'est engagée dans la lutte, non par conviction politique, mais en fonction d'un lien sentimental avec un homme qui est le plus souvent un prétendu amant mais peut-être aussi un époux, un frère ou un fils.

Paradoxalement, leur courage lors des procès est fréquemment signalé dans les comptes-rendus de la presse et semble même provoquer une certaine admiration. Elles sont souvent présentées comme revendiquant leur engagement politique plus courageusement que les hommes. C'est certainement vrai dans certains cas mais il peut y avoir aussi une volonté de minimiser la valeur des combattants hommes.

Dans l'état actuel des sources disponibles, il n'est pas possible de déterminer avec certitude la lourdeur des pénalités en fonction du sexe, mais les verdicts des procès relatés dans la presse montrent qu'à engagement égal les peines appliquées aux femmes sont généralement moins lourdes que celles subies par les hommes. Six militantes seulement ont été condamnées à mort, quatre d'entre elles ont été grâciées, les deux autres, mineures, ont vu, en appel, leur peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Aucune n'a été exécutée légalement (guillotinée ou fusillée comme condamnée à mort) durant toute la guerre⁶.

Dans les actes officiels, les femmes bénéficient donc d'une certaine clémence par rapport aux hommes. Cela peut être considéré comme une forme de protection et de respect, l'explication est sans doute aussi dans la certitude que, parce qu'elles sont femmes, elles sont moins conscientes de l'aspect politique de leurs actes, donc moins coupables.

Mais sur le terrain, dans la réalité quotidienne de la guerre, elles sont tuées et torturées sans aucune limitation.

Il est impossible d'évaluer les violences subies lors des opérations de ratissage dans les campagnes et dans les villes. Nombreuses ont été les femmes battues, blessées, torturées. Nul n'en saura jamais le nombre.

Cependant deux aspects de cette répression peuvent être étudiés avec précision à partir du dépouillement du fichier des anciens combattants qui indique le nombre de celles qui furent arrêtées ou tuées lors des combats.

14,4% des militantes ont été emprisonnées. Le pourcentage des

hommes détenus n'est pas connu, mais il est évidemment beaucoup plus élevé. L'aspect le plus violent de l'arrestation est la torture. Pendant la Bataille d'Alger (janvier à septembre 1957), la torture est devenue une pratique systématique et elle s'est exercée indistinctement sur les hommes et les femmes. Les mêmes méthodes leur ont été appliquées et des militants des deux sexes sont morts sous la torture. Le nombre des torturés ne sera jamais connu mais deux indications peuvent être fournies. Sur les 88 militantes que j'ai interviewées, 39 ont été arrêtées et parmi elles 20 ont été torturées. La brutalité (bousculade, gifles, coups)⁷ n'a pas été considérée comme de la torture et, dans tous les cas, les témoignages des victimes ont été confirmés par ceux de médecins, d'avocats et de co-détenues. Cette proportion élevée est due au nombre important de *fidayate* dans mon échantillon: 14 sur 88 dont 13 ont été arrêtées. Les *fidayate* ont été systématiquement torturées (10 sur les 13 interviewées).

J'ai enquêté à ce sujet auprès de 25 *fidayate* (dont les 14 interviewées): 23 ont été arrêtées dont 17 torturées, soit 73,5%. Mises à part les *fidayate*, 26 des militantes interviewées ont été arrêtées, 7 d'entre elles ont été torturées soit 26,9%, ce qui est un pourcentage très élevé.

Des hommes et des femmes sont morts sous la torture, pas seulement à Alger mais dans toute l'Algérie, certains noms sont connus comme ceux d'Ourida Meddad à Alger, Djennet Hamidou à Tlemcen ou Meriem Saadane à Constantine, plus nombreux sont les suppliciés anonymes.

Pour l'ensemble des militants recensés au fichier du ministère des Anciens combattants, le nombre des tués est impressionnant: 45% des combattants recensés ont été tués pendant la guerre; pour les maquisards seuls, ce pourcentage s'élève à 54%. Il y a plus de maquisards morts enregistrés que de vivants.

Les combattantes n'ont pas été épargnées, mais elles ont subi des pertes beaucoup moins lourdes. Sur les 10 949 militantes recensées, 948 ont été tuées, soit 8,6%. Le nombre des morts est plus élevé chez les militaires: 314 sur les 1755 maquisards recensés, soit un pourcentage de 17,9%, alors qu'il n'est que de 6,9% pour les militantes civiles.

Plutôt qu'à une différence de sexe, je pense que cette relative faiblesse de la mortalité chez les combattantes est due au fait que les femmes ne participaient pas directement aux actions guerrières. Dans les maquis les femmes n'étaient pas armées, ou seulement d'une arme défensive. Elles étaient infirmières, secrétaires, cuisinières, agents de liaison ou de renseignement, mais jamais soldats. Elles étaient donc, par leur fonction, moins exposées. Mais lorsqu'elles étaient arrêtées, alors même qu'elles étaient désarmées, parfois même blessées, des soldats n'ont pas hésité à exercer sur elles leur violence.

Deux témoignages, l'un d'une maquisarde algérienne, l'autre d'un parachutiste français, se rejoignent, malgré les différences de sexes et de camps de leur auteurs, pour montrer les limites extrêmes que peut atteindre la violence mais aussi la diversité des comportements individuels.

Khadra Belami, une maquisarde de 20 ans raconte son arrestation: "*Je ne sais pas si nous avons été vendus ou si c'est un hasard, les militaires*

sont arrivés devant la casemate. Un moudjahed a voulu sortir, ils l'ont tué, mais ils voulaient nous prendre vivants. Ils nous envoyaient du gaz asphyxiant. Il y avait moi, Fatma-Zohra Boulouf, son père (il est mort plus tard dans un autre accrochage), Abdelkrim Mekideche, mon mari, Hocine et deux autres dont j'ai oublié les noms, ils sont morts. Avec le gaz, nous avons commencé à nous évanouir, nous détruisions tout ce que nous avions: les papiers, les photos, l'argent, les soldats nous criaient de sortir. J'ai dit à Fatma-Zohra: "Je ne veux pas mourir par le gaz, je préfère sortir même si je dois être tuée". Nous sommes sorties, nous étions en tenue, les cheveux courts avec des casquettes. Les soldats n'ont pas compris que nous étions des femmes. Ils criaient: "Levez les mains, rendez-vous, rendez-vous". Nous n'avons pas levé les mains tout de suite, ils ont tiré, nous avons été blessées. Il y avait eu déjà deux morts, et nous deux, ils ont cru que la cache était vide et ne s'en sont plus occupés. Les quatre qui restaient ont été sauvés. Ils nous ont bousculées, l'un d'eux a encore tiré, nous sommes tombées. Ils nous ont retournées et se sont rendu compte que nous étions des filles: "C'est des filles!" Ils étaient deux et ils nous ont frappées. Un soldat sénégalais est arrivé, il a braqué sa mitraillette et leur a dit: "Si vous les frappez encore, je vous brûle". Pourtant c'était des soldats français. Le Sénégalais leur disait: "C'est des petites filles, même pas des femmes et vous les frappez alors qu'elles sont blessées". Ils ont appelé un hélicoptère qui nous a emmenées à l'hôpital militaire d'El Milia."⁸

Dans un livre remarquable⁹, relatant sa vie de jeune parachutiste engagé en Algérie, Pierre Leuliette fait le récit de l'arrestation de combattantes dans les maquis:

"Interrogatoire. Mais l'interprète musulman n'aime pas les femmes déguisées en hommes. Il les fouille brutalement, l'œil mauvais. Nerveusement, il déchire leurs poches, leur arrache presque leur blouse. Mais elles n'ont rien sur elles, aucun papier, aucun objet. Le tirailleur interprète est furieux; il recommence la fouille, mettant ces deux femmes presque nues devant nous. Toujours rien. Elles n'ont du reste de femme que leur corps, tant leur visage s'est durci en cet instant.

Commence un dialogue en arabe, furieux. Mais, visiblement, les deux prisonnières ne répondent que ce qu'elles veulent (...) Malgré lui hors de la querelle, notre petit sous-lieutenant ne sait que faire. Il voudrait bien profiter de cette occasion pour manifester ses qualités de chef. Mais comment?... Ah, il a trouvé. Il s'approche des deux femmes qui l'ignorent, et, haussant sa petite taille, il les gifle, l'une après l'autre! Comme ça. Pour bien montrer que c'est lui qui commande, ici... (...) Elle¹⁰ saisit par la veste cet homme qui l'a giflée et qui tient sa vie entre ses mains, elle le saisit, et quand, effarée de son audace, elle devrait retirer sa main, elle achève son geste, soudain libérée de la peur de la mort, et le gifle à son tour, elle la femme, lui l'officier, comme il l'a giflé, dans un immense orgueil absolument pur... Le tirailleur veut intervenir, mais trop tard: une main de femme est imprimée en rouge sur la joue du lieutenant !... Silence.

"Tuez-la! Mais tuez-la donc!" crie enfin notre chef d'une voix étranglée à l'Arabe. Pourquoi ne le fait-il pas lui-même? Mais

l'interprète n'hésite pas. Il jette la femme à terre, et, d'un pied posé sur son ventre, la maintient au sol. Le petit lieutenant, tout rouge de colère, n'arrête pas de crier: "Tue-la! Mais tue-la donc!" Il le tutoie maintenant. Il semble avoir perdu la raison. Sans sourciller, l'autre arme sa carabine. Et il tire cinq balles à la suite sur ce corps de femme écrasée, qui veut s'échapper, qui se convulse... Deux balles d'abord en pleine poitrine, puis trois au ventre! Elle meurt sans un cri. On n'en revient pas. On aurait cru qu'il voulait seulement lui faire peur... Une femme, tout de même!...

Cela fait, l'arme toujours à la main, l'homme va sur l'autre femme qui ne dit plus rien, ne bouge plus et ferme seulement les yeux... Il arme de nouveau sa carabine au canon encore chaud... Mais c'est lui qu'on prend cette fois à bras le corps, bien décidés cette fois à l'empêcher... Le sous-lieutenant, qui attend sans dire un mot, n'ose insister... Il donne des ordres vagues: "Qu'on monte là-haut: il y a encore des rebelles..."

Dans certains cas des maquisardes ont été volontairement épargnées, mais était-ce parce qu'il s'agissait de femmes ou était-ce pour les arrêter vivantes et pouvoir leur soutirer des renseignements?

La violence exercée par les femmes

En s'engageant volontairement dans la guerre, les combattantes ont accepté la violence. Comment y participent-elles?

Les maquis algériens avaient très peu de moyens et les armes notamment étaient insuffisantes. Il n'a donc pas été demandé aux maquisardes de prendre les armes et elles ne l'ont pas exigé. Elles ont considéré que soigner, éduquer, cuisiner, faire des liaisons, du secrétariat ou du renseignement étaient des activités tout aussi nécessaires que de combattre l'arme à la main.

L'image de la combattante armée faisant le coup de feu est un mythe. Il faut se méfier des photos prises au maquis, les armes avec lesquelles les maquisardes ont été photographiées ne sont généralement pas les leurs¹¹ et il faut aussi vérifier systématiquement les discours *a posteriori* qui attribuent des hauts faits d'armes à des femmes.

En revanche, dans les villes, la situation était tout à fait différente de celle du maquis où les armes manquaient, non les mains pour les actionner. Les militantes femmes, parce qu'elles se fondaient plus facilement dans la population que les hommes, ont souvent fait des transports d'armes jusqu'au lieu de l'action et parfois ont effectué directement des attentats. Ce fut notamment le cas durant la Bataille d'Alger pendant laquelle la ville a été remise au pouvoir militaire de janvier à septembre 1957. A Alger où vivaient 300 000 Algériens, s'était déployée une force d'intervention de 30 000 hommes¹², soit un homme armé pour deux à trois adultes de sexe masculin. Le FLN ne comptait que 500 résistants armés¹³ qui ont été pratiquement immobilisés et la relève par les femmes était absolument nécessaire. Les deux-tiers des bombes

ont été déposées par des femmes seules ou accompagnées de militants. Elles ont été les acteurs d'attentats particulièrement meurtriers et visant la population civile¹⁴. Les combattantes qui ont directement exercé la violence sont peu nombreuses, elles ne sont que 65 à être recensées au fichier des anciens combattants.

Elles sont très jeunes, la moitié d'entre elles ont moins de vingt ans et les deux tiers moins de 25 ans. Leur jeune âge explique leur acceptation de la violence. Une violence, qu'avec l'âge et une fois la paix revenue, elles ont du mal à assumer. A chaque fois que l'attentat a entraîné la mort de victimes civiles elles préfèrent ne pas en parler: "*Oh! Je n'aime pas parler de ça*"; "*J'avais un problème de conscience... mais nous vivions dans une atmosphère dure...*" Il y a certainement des hommes qui ont la même réaction¹⁵. Cependant les femmes semblent être moins violentes que les hommes. Pour appuyer cette idée, je n'ai pas de faits historiques décisifs à exposer mais des indications qui me semblent révélatrices.

Les journaux de l'époque ont souvent évoqué les foules, composées surtout de femmes, qui se pressaient aux portes des tribunaux pour réclamer la mort des "*poseurs de bombes*" selon la terminologie de l'époque. Mais à l'intérieur des enceintes de ces mêmes tribunaux, des femmes victimes ou parentes des victimes de bombes ont témoigné, souvent sans exiger de condamnation à mort.

Les maquisardes ont eu un rôle modérateur. Le problème des enfants nés du viol de leur mère par des militaires français avait été posé par deux infirmières maquisardes à un commandant militaire:

"Le commandant Si Lakhdar, raconte Mimi, peut-être parce qu'il était jeune, a dit: "Bon, on tue les bébés". Nous avons dit: "Non, ce n'est pas possible, on ne peut pas tuer des innocents. Les gosses n'y sont pour rien et les femmes non plus puisqu'elles ont été forcées. Ce n'est pas possible de détruire un enfant comme ça, ce serait un crime." Effectivement, ils ne l'ont pas fait, ils ont gardé tous ces enfants-là. Les pères¹⁶ ne voulaient pas de ces enfants, mais finalement ils les ont gardés. Il y a eu des difficultés, mais chacun a compris." (Mimi Ben Mohamed, maquisarde infirmière en Wilaya 4, Algérois)¹⁷.

D'après les entretiens recueillis, chaque fois que des maquisardes ont participé à des jugements, elles ont été contre la peine de mort et ont réussi à l'éviter, comme le relate, par exemple, Malika, maquisarde en Wilaya 5, Oranie:

*"J'ai fait partie d'un conseil de guerre qui devait juger un djoundi dont le moral avait flanché. En nettoyant sa mitraillette, il s'était blessé volontairement. Je connaissais ce djoundi, il était tout jeune. Son responsable a proposé l'exécution, le capitaine était d'accord, avec un autre j'ai pris sa défense. Finalement il a été privé de son arme et muté dans une autre région où il a dû récupérer une arme sur l'ennemi."*¹⁸

Le refus de la violence

Yamina Cherad fut infirmière maquisarde de 1956 à 1962 dans le Nord Constantinois. Elle explique comment mise face à des formes extrêmes de violence, elle se refusa à y participer:

"J'ai eu un grave problème en 1958. Un lieutenant algérien qui

faisait partie des services français s'est infiltré dans la Wilaya... Le jour où il a été découvert, il m'a citée comme étant sa complice et j'ai failli être exécutée. Il y a eu un procès, il a reconnu les faits et il leur a parlé de moi. Il savait tout sur moi, jusqu'à l'endroit où j'avais fait mes études, il avait tous les renseignements. Il leur avait dit que j'avais un poste émetteur et que je travaillais avec lui. Ils sont venus me chercher de bon matin, à trois heures du matin, ils m'ont prise, j'étais pieds nus et toute la journée j'ai été... heureusement, ils ne m'ont pas torturée (parce qu'il y en avait qui voulaient le faire) mais il y a eu des responsables de la Wilaya qui s'y sont opposés en disant: "C'est une des premières filles qui est montée au maquis." J'ai passé une drôle de journée! Ils l'ont torturé... le lendemain, à deux heures du matin, quand il a été à bout de forces, il a avoué toute la vérité en disant qu'il voulait à tout prix esquinter la révolution, surtout en ce qui concernait les filles et il avait commencé par moi. Je ne sais pas pourquoi. Peut-être parce que cela leur paraissait incroyable qu'une fille participe à une lutte armée... J'ai participé au procès du lieutenant... Ils m'ont proposé de le tuer pour me venger de ce qu'il m'avait fait, j'ai dit que jamais je ne pourrais faire une chose pareille, j'ai refusé."

La violence s'exerce sans distinction aucune, quel que soit le sexe ou l'âge de la victime, surtout si elle est sans défense et même si elle est déjà blessée. Il est significatif que les deux forces antagonistes, Algériens et Français, appartenant à des aires culturelles dissemblables et ayant des motivations différentes, aient la même attitude ambivalente envers les femmes: dans les textes et les actes officiels apparaît une intention de les protéger, alors que sur le terrain, elles sont victimes des mêmes violences que les hommes.

Mais l'attitude face à la violence n'est pas la même selon les sexes. Les femmes semblent moins violentes, peut-être parce que l'enfantement leur donne une conscience plus profonde de la valeur de la vie et de l'irrémediabilité de la mort. Il est aussi certainement plus facile pour elles, auxquelles il est communément attribué un caractère pacifique, de refuser la violence, que pour les hommes, soumis à la nécessité de prouver constamment leur virilité.

Les comportements individuels exceptionnels, soit manifestant une brutalité extrême ou au contraire s'opposant à la violence, sont importants à signaler car ils remettent en question les schémas différentiels de sexes et de cultures.

Danièle-Djamila Amrane-Minne est professeur à l'Université de Toulouse. Elle est l'auteur de:

- *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Ed. Karthala, 1994.
- *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Ed. Plon, 1991

¹ Les archives du FLN/ALN sont inaccessibles aux chercheurs ainsi que celles de la police française. Les archives militaires

françaises concernant la guerre d'Algérie n'ont été que partiellement ouvertes en janvier 1992.

² *La Dépêche Quotidienne d'Alger*, journal ouvertement colonialiste, porte-parole de l'Algérie française, est intéressant à consulter parce qu'il accorde une large place à ce qui était, à l'époque, appelé les "événements d'Algérie", donnant de nombreuses précisions telles que les lieux et dates des faits rapportés, les noms, âges et parfois même les professions des victimes.

³ Trois victimes sur les 23 citées ne sont pas identifiées nominalement.

⁴ Termes utilisés dans la plate-forme du Congrès de la Soummam, texte fondateur du FLN/ALN, élaboré et adopté en pleine guerre en août 1956.

⁵ Danièle Djamila Amrane-Minne, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Ed. Karthala, 1994, p. 155.

⁶ Voir les photos prises en prison de Djohor Akrouf, Djamila Bouazza, Djamila Bouhired, Jacqueline Guerroudj, Baya Hocine, Zahia Kharfallah. Arrêtées en 1957, elles sont toutes restées en prison jusqu'à l'indépendance en 1962. A la prison civile d'Alger, il y a eu 69 exécutions de patriotes algériens. Des exécutions ont eu lieu également dans les prisons d'Oran, de Constantine et en France.

⁷ Elles-mêmes précisent: "J'ai été bousculée, giflée mais pas torturée."

⁸ *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, op. cité, p. 37.

⁹ Pierre Leuliette, *Saint Michel et le dragon*, Paris, Ed. Minuit, 1961, pp. 340-341. Cet ouvrage est peu connu parce qu'il a été interdit dès sa parution.

¹⁰ Il s'agit de Malika Gaid qui avait obtenu son diplôme d'infirmière à Sétif en 1953 et avait pris le maquis en août 1956. Elle y a été tuée en juin 1957 à l'âge de 21 ans.

¹¹ Photo prise au maquis à Ouled Tebane en Wilaya II en 1958. Pour faire la photo, les maquisards sans armes, debout avec des militants civils, ont prêté leurs armes à des maquisards qui posent, devant, accroupies en position de tir.

¹² Jacques Massu, *La vraie Bataille d'Alger*, Paris, Ed. Plon, 1972, p. 44 et suite.

¹³ Yacef Saadi, *La Bataille d'Alger*, Paris, Ed. ETC, 1982, p. 185.

¹⁴ Il faut replacer ce terrorisme dans le contexte de l'époque. C'était l'arme d'un peuple démuni face à l'une des plus puissantes armées du monde. Ces résistants risquaient leur vie, ils le savaient et la plupart d'entre eux ont été tués.

¹⁵ Le film de Bertrand Tavernier, *La guerre sans nom*, est révélateur à ce sujet. La plupart des soldats français interviewés, plus de trente ans après, sur cette guerre, sont submergés par l'émotion lorsqu'ils évoquent ce passé.

¹⁶ "Les pères": il s'agit des maris des femmes violées qui acceptent la paternité de ces enfants.

¹⁷ *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Ed. Plon, 1991, page 85.

¹⁸ *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, op. cité, pp. 60-61.